

Publication de la convention relative au tiers payant

Abderrahim DERRAJI - 2016-05-25 01:24:39 - Vu sur pharmacie.ma

La conventions du tiers payant liant les pharmaciens aux caisses d'assurances maladies a été publié au Bulletin Officiel le mardi 19 mai 2006. Par conséquent, cette conventions deviendra effective le 19 juillet 2016. Cette convention va permettre aux malades souffrants de pathologies lourdes de ne pas avancer les frais relatifs à l'achat des 86 médicaments défini par la dite convention. Pour consulter cette publication : [lien](#) Pour en savoir plus sur la convention : [lien](#)